

## NOTES DE LECTURE

Un fort volume sur *La Suisse occidentale et l'Empire*, publié par la Société d'histoire de la Suisse romande en 2004, contient les actes d'un colloque tenu à Neuchâtel en 2002. Cette note rend compte de trois mises au point qui concernent notre canton. Le professeur Jean-Daniel MOREROD s'est interrogé sur «Comment fonder une principauté d'Empire? Les signes manifestes du pouvoir comtal à Neuchâtel». C'est en 1196 qu'apparaît le titre comtal. Le château, agrandi à cette époque, se trouve représenté sur les sceaux des seigneurs qui avaient fondé la collégiale voisine. L'auteur discerne «le retour de Neuchâtel sur la scène régionale» au milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Bien plus, il montre que les seigneurs d'Arconciel, au midi de Fribourg, se sont identifiés «par le nom et par l'image avec les constructions frappantes» du château et de la collégiale, dont ils étaient les promoteurs. La prétention de se rattacher à la famille des comtes de Fenis (Vinelz) apparaît destinée à rehausser le prestige de «ces hommes nouveaux que sont les comtes de Neuchâtel», et sert d'appui à leur titre comtal tout neuf. Dans cette novatrice mise au point, M. Morerod souligne le rôle joué par l'Eglise qui a notamment sanctionné par ses écrits «l'évolution des titres qu'elle reconnaît aux Neuchâtel». En revanche, on se demande ce que l'ascension de cette famille doit à l'Empire. La rareté des sources et l'écran que les Zaehringen constituaient entre l'empereur et les familles nobles du rectorat de Bourgogne rendent toute appréciation difficile. On sait qu'en 1218 Ulrich de Neuchâtel et Berthold son frère assistèrent à une diète impériale, et que la chancellerie de Frédéric II utilisa le titre de comte pour Ulrich. Curieusement, lorsque les terres de langue allemande et française furent réparties entre les descendants d'Ulrich et de Berthe, «la ville de Neuchâtel alla d'un côté, le titre de 'comte de Neuchâtel' de l'autre (...) mais la ville restait le symbole de la famille». Un siècle plus tard, le comté et ses terres germanophones avaient disparu, tandis que se perpétuait la seigneurie de Neuchâtel. Rodolphe IV, dit Rolin, utilisa le titre comtal dès 1296, mais il avait été contraint par Rodolphe de Habsbourg de reprendre son comté en fief de Jean de Chalon-Arly en 1288. Dès la fin des années 1560 un lointain successeur, Léonor d'Orléans, se déclara comte souverain de Neuchâtel.

Maurice de TRIBOLET a intitulé sa contribution «Imaginaire juridique médiéval et conscience de l'Empire: les *homines regales* en pays neuchâtelois». Il s'est demandé pourquoi les seigneurs de Neuchâtel puis ceux de Valangin ont utilisé, mais très rarement, le vocable *hommes royés* ou *homines regales* pour affirmer leur supériorité sur un territoire. Ce fut le cas de Berthold de Neuchâtel en 1237; il réserva ses droits et ceux de l'empereur lorsqu'il reprit en fief du comte de Bourgogne ce qu'il possédait au Val-de-Travers. Une soixantaine d'années plus tard, Jean d'Arberg reconnut tenir du comte de Neuchâtel le plaid général auquel assistaient les hommes royés, cités aussi dans la délimitation de la seigneurie de Valangin en 1408. Etudiant le conflit qui opposa Marie de Nemours aux bourgeois du chef-lieu en 1696-1697, l'auteur fait remarquer que les bourgeois, qui se prévalaient alors de la liberté chrétienne, ne comprenaient plus «la portée

et l'intérêt de la tradition juridique médiévale qui se référait constamment aux *homines regales*».

«Liberté de conscience dans le vocabulaire français: une genèse romande (1530-1560)» traite un problème différent. M. Lionel BARTOLINI fait remarquer l'apparition de la liberté en liaison avec la conscience dans des textes juridiques relatifs au comté de Neuchâtel, vingt ans avant la France. Cela provenait de la résistance des catholiques du Landeron épaulés par leurs combourgeois de Soleure. Dès l'été de 1541, des documents utilisent la formule «liberté de leurs consciences». Catholiques et réformés, cependant, ne lui attribuaient pas les mêmes effets; les seconds revendiquaient aussi la liberté de culte. Si Cressier conserva sa foi ancienne, Lignièrès changea de camp. Dans sa tentative manquée de faire monter en chaire le pasteur Fabri, Léonor d'Orléans accusa les bourgeois du Landeron de rébellion dans le domaine de la liberté de conscience (1561). L'auteur place cette crise confessionnelle dans le cadre de l'Europe, puis donne de nombreux textes en annexe.

Périodiquement, les *Procès-verbaux et mémoires* de l'Académie de Besançon et de Franche-Comté traitent des sujets intéressants notre région. Ainsi, dans le volume 197 (2003-2004), M. Philippe VICHARD, professeur à la Faculté de médecine, traite de «Pierre-François et Pierre-Adrien Pâris, architectes hospitaliers». Il souligne que Pierre-Adrien (1745-1819), faute de pouvoir superviser les travaux de l'entrepreneur Chauveriche, chargé d'édifier l'hôtel-Dieu de Bourg-en-Bresse, aura les mêmes ennuis qu'à Neuchâtel avec les frères Reymond, constructeurs de l'hôtel de ville (pp. 132 et 136). Le général Maurice FAIVRE s'intéresse à «l'Histoire du Prieuré et du val de Morteau» sous l'angle politico-religieux. Il rappelle notamment que le premier mariage de Louis de Neuchâtel avec Jeanne de Montfaucon fit passer l'avouerie sous la protection du comte, puis celle de sa fille Isabelle et de leurs successeurs jusqu'en 1520, provoquant de longs conflits avec les comtes de Montbéliard (pp. 184, 185, 187). Les problèmes de la frontière contestée, des heurts dus à la Réforme du XVI<sup>e</sup> siècle et la participation des Neuchâtelois des Montagnes à la fête de la Fédération le 14 juillet 1790 sont naturellement aussi abordés. En une quinzaine de pages, Jean-Pierre JELMINI publie «La tentation bourguignonne de Neuchâtel» qui a fait l'objet d'une communication sur ses travaux en cours (pp. 369-385). Après un exposé très fouillé des unions entre familles nobles comtoises et neuchâteloises, l'auteur remarque que les souverains neuchâtelois avaient visé des alliances pacifiques avec les Suisses «et un expansionnisme territorial strictement orienté vers la Bourgogne».

«Moulin de Bayerel (Val-de-Ruz, Neuchâtel)» paru dans la *Nouvelle revue neuchâteloise* (N<sup>o</sup> 85, printemps 2005) renseigne sur les moulins de la vallée dès leurs premières mentions, avant de retracer l'histoire de l'établissement sis au-dessous du village de Saules à partir de 1416, puis déplacé de 250 mètres en amont en 1642. Un siècle plus tard, la maison avec ses deux moulins, une scierie et un battoir sont détruits par le feu. Maurice EVARD démêle soigneusement la suite des tenanciers et des propriétaires, et s'attache aux accès routiers

essentiels pour la vie du site. Christian de REYNIER et Jacques BUJARD se livrent à l'analyse archéologique, remarquablement illustrée par des plans et des coupes, et aussi par l'état des installations vers 1800. D'importants travaux ont modernisé la scierie au XIX<sup>e</sup> siècle, alors que l'activité de la meunerie se réduisait et qu'apparaissait une ferme diversifiant les activités à Bayerel. Grâce à l'étude des crépis successifs, Michel MUTTNER a pu constater «un souci certain de qualité matérielle et esthétique» des façades les plus anciennes. Pour sa part, Daniel PILLONEL place moulin et battoir dans un cadre général: il relève qu'à Bayerel on trouve «un échantillonnage pratiquement complet du corpus meulier», puis scrute attentivement les meules. Daniel GLAUSER s'est penché sur le bief amenant l'eau du Seyon sur les roues à eau et sur le fonctionnement de la scie. Au total, voici un excellent fascicule par le texte et par l'image.

En quelques pages judicieusement illustrées, M. Jacques BUJARD a étudié «Les églises doubles du prieuré Saint-Pierre de Vautravers à Môtiers (canton de Neuchâtel, Suisse)». L'article a paru dans un hommage à Noël Duval (*Bibliothèque de l'Antiquité tardive*, 5. Brepols Publishers). Des fouilles ont permis d'étudier la fondation du prieuré. On a trouvé des tessons et une fibule du premier siècle de notre ère, probablement récupérés dans un établissement gallo-romain du voisinage. Diverses comparaisons avec des édifices religieux et un examen attentif des vestiges attestent l'existence d'une église aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles, suivie d'une église double carolingienne, enfin d'une église consacrée à Notre Dame pour les habitants, visiblement devenus plus nombreux dans la région.

M. Jean-François PROQUIN a publié dans les *Annales de l'Est* (N<sup>o</sup> 2, 2003, pp. 77-98) ses recherches sur «Le château de Beaufremont (Vosges) du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle». Beaufremont, à 12 kilomètres de Neufchâteau, est une petite commune dont la forteresse en ruine occupe une butte-témoin. Les seigneurs (dont le nom s'orthographie Bauffremont) s'éteignirent dans les mâles avec Philibert mort en 1416. Une de ses quatre filles, Jeanne, avait épousé en 1407 Guillaume d'Arberg, seigneur de Valangin. Les héritiers se disputèrent la seigneurie qui passa en définitive à Pierre de Bauffremont, membre d'une branche cadette. Sans héritier, celui-ci légua la terre en 1468 au fils de Guillaume, Jean III d'Arberg. Ce dernier dut alors prêter hommage au duc de Lorraine pour cette terre. Claude d'Arberg (1447-1517) reçut la seigneurie lors de son mariage avec Guillemette de Vergy en 1474; il écartelait les armes de Valangin avec celles de Bauffremont. Louise, fille de Claude, épousa Philibert de Challant dont le fils René remplit d'importantes fonctions en Savoie; il se rendait souvent dans son château de Bauffremont qu'il appréciait. Georges-Auguste Matile a relaté les démêlés des filles de René. Philiberte, alliée Torniel, et Isabelle, alliée Madruz, finirent par se partager le château de Bauffremont au moyen d'un mur encore visible (1589). La moitié occidentale de l'édifice a servi de carrière après la Révolution française.

«La formation du dessinateur de motif: l'exemple de Gustave Jeanneret chez Zuber et C<sup>ie</sup> à Rixheim» a paru dans l'*Annuaire historique de Mulhouse* (tome 14/2003). L'auteur, M. Bernard JACQUÉ, sous un angle précis, s'intéresse

au peintre neuchâtelois bien connu (1847-1927), à qui Pascal Ruedin avait consacré une monographie en 1998. Pour la manufacture de Rixheim, les dessinateurs sont des techniciens plus que des artistes; ils ont besoin d'un long apprentissage. Jeanneret devait assimiler le métier à l'atelier et aux cours du soir donnés à l'école de dessin de Mulhouse. Il préféra une carrière artistique. L'étude de la correspondance du père de Gustave avec le patron alsacien est illustrée par la reproduction d'un dessin du Neuchâtelois, destiné à la collection 1866-1867 de la manufacture.

Dans la biographie consacrée par M. Jean-Paul BLED à *Frédéric le Grand*, roi de Prusse, apparaissent deux exilés Jacobites écossais, les frères Keith. En 1747, James devenu maréchal attira à Potsdam son frère Georges (1686-1778) dit Mylord Maréchal. Le souverain invita ce dernier aux soupers philosophiques réunis à Sans-Souci, et le nomma son représentant à la Cour de Versailles (1751), risquant ainsi une crise diplomatique avec l'Angleterre. Frédéric intervint sans doute auprès de Georges III pour qu'il accorde son pardon à Keith après un demi-siècle d'exil. A Potsdam, celui qui fut un temps gouverneur de Neuchâtel retrouva sa place auprès du roi. Celui-ci visitait le Jacobite vieilli dans une maison mise à sa disposition. Frédéric dédia même une ode «A Mylord Marischal pour la mort de son frère» tué à la bataille de Hochkirch en 1758.

A l'aide d'une documentation réunie par le regretté Eric-A. Klauser et grâce à une bibliographie étoffée, M. Vincent CALLET-MOLIN a écrit un livre bien documenté sous le titre suggestif de *La Brévine. Un espace dans le temps* (Editions Gilles Attinger SA, 2004). Avant de se pencher sur l'histoire, l'auteur présente divers aspects du milieu naturel, puis découpe son sujet en périodes bien caractérisées. Les habitants du Val-de-Travers possédèrent des prés, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, dans la région des Chaux dépendant des comtes de Neuchâtel. La colonisation s'affirma à partir du XIV<sup>e</sup> siècle à l'écart des routes de transit. Construction d'un temple en 1604 et constitution d'une mairie vingt ans après ne se firent pas sans problèmes issus d'un peuplement venu de Franche-Comté, du Locle et de Travers. Deux croquis de 1623 donnent une suggestive idée du lieu. «La Bonne Fontaine» vaudra l'arrivée de curistes dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle; le plus célèbre sera André Gide en 1894. Dentelle, horlogerie, extraction de la tourbe font l'objet de mises au point. Après la chute de l'Empire napoléonien, l'événement fut une rectification de la frontière; celle-ci provoqua l'annexion du Cerneux-Péquignot placé dans la juridiction de La Brévine. A cette occasion, le maire David-Guillaume Huguenin révéla encore une fois son savoir-faire. De nombreux détails retracent le désastreux incendie de 1831, la résistance passive au régime républicain à ses débuts et la vie quotidienne d'après les observations du maire. Une liste des pasteurs complète l'histoire du temple, puis décrit l'aménagement intérieur et les restaurations de l'édifice. Grâce à une abondante illustration, tout le texte s'éclaire de manière plaisante. Quelques pages bienvenues sont consacrées à la chapelle de Bémont, au temple de La Chaux-du-Milieu et à l'église du Cerneux-Péquignot.

Jean COURVOISIER